

**Appel à projets de recherche interventionnelle
sur la santé mentale des personnes racisées durant la pandémie**

DATE LIMITE pour le dépôt des projets : 22 mars 2021 à 17 h

Le but du Réseau québécois COVID-Pandémie (RQCP) est de susciter une collaboration et un partage intersectoriel pour fédérer les forces vives pendant la crise actuelle et bâtir l'expertise en préparation des pandémies et des situations de crise futures. Le groupe de travail sur la santé mentale des populations du RQCP a élaboré des priorités de recherche, parmi lesquelles figurent l'importance de mener des recherches interventionnelles afin de documenter des pratiques prometteuses de promotion, de prévention ou d'intervention en santé mentale. La pandémie a affecté de manière disproportionnée les personnes racisées. À cause de leurs conditions de vie et de travail, elles sont en effet plus nombreuses à contracter la maladie et à en mourir. Les personnes racisées sont nombreuses à faire partie des travailleurs essentiels qui ne peuvent pas se prévaloir du télétravail et qui sont en première ligne pour prendre soin des personnes atteintes de la COVID-19. En outre, leurs conditions de vie, souvent plus difficiles que celles de la population non racisée (exemple : logements exigus et surpeuplés, obligation d'utiliser le transport en commun, discrimination, peu d'accès à des espaces verts), font en sorte qu'il est plus difficile pour elles de s'isoler et de se protéger du virus. Considérant l'ensemble de ces facteurs de stress, il n'est pas étonnant de constater que la santé mentale des personnes racisées est plus durement touchée que celle des personnes non racisées. Il est donc urgent d'identifier des stratégies d'intervention appropriées pour améliorer la santé mentale de ce groupe en situation d'adversité.

OBJECTIFS DU CONCOURS

1. Soutenir des projets de recherche-action participative portant sur le bien-être et la santé mentale des personnes racisées de Montréal durant la pandémie.
2. Documenter des interventions prometteuses de promotion, prévention ou intervention en santé mentale destinées aux personnes racisées.

PRIORITÉS DU CONCOURS

1. Nous encourageons fortement l'intégration des questions d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) dans les projets de recherche (exemple : composition de l'équipe, partenariats avec d'autres acteurs et actrices, choix de participants et participantes à la recherche, méthodologie et analyse des données de recherche).
2. Nous prioriserons les recherches interdisciplinaires, menées en partenariat avec des citoyens et citoyennes et des utilisateurs et utilisatrices de connaissance de différents secteurs.

FONDS DISPONIBLES

Un projet recevra un financement maximum de 25 000 \$ sur une période de douze mois.

EXIGENCES RELATIVES AUX PROJETS FINANCÉS

Les responsables des projets sélectionnés s'engagent à :

1. Accepter de publier le titre et un résumé de la recherche (en français et en anglais) sur le site web du RQCP, dès l'annonce de la sélection.
2. Soumettre un rapport préliminaire des résultats au RQCP et à la Fondation Écho en septembre 2021.
3. Soumettre un rapport financier décrivant l'utilisation des fonds alloués et un rapport scientifique.
4. Terminer le projet au plus tard le 1^{er} avril 2022.
5. Mentionner le soutien de la Fondation Écho et du RQCP pour toute activité découlant du projet financé.

ADMISSIBILITÉ DES DEMANDES DE FINANCEMENT

Sont admissibles les projets qui répondent aux priorités du concours et qui satisfont tous les critères suivants :

1. Être menés par des membres du Réseau Québécois COVID-Pandémie (inscription gratuite).
2. Être menés par un(e) chercheur(e) et un(e) partenaire du milieu communautaire à titre de co-responsable.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation des propositions sera menée par un comité de pairs et portera sur les aspects suivants :

1. Qualité scientifique : clarté de la problématique et des objectifs; rigueur de la méthodologie; retombées anticipées.
2. Clarté et réalisme de l'échéancier : doit s'étaler sur un an, mais des résultats préliminaires sont attendus 6 mois après le début du projet.
3. Pertinence en lien avec les priorités du concours.
4. Collaborations interdisciplinaires et intersectorielles.
5. Partenariat avec les utilisateurs et utilisatrices de connaissance.
6. Mise en valeur des savoirs citoyens.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Les salaires des coordonnateurs et coordonnatrices et des assistants et assistantes de recherche sont admissibles, de même que les ressources nécessaires pour réaliser le projet, tels que les consommables, les frais de déplacement pour des réunions du projet, des équipements essentiels. Nous vous invitons à consulter les [Règles générales communes du Fonds de recherche du Québec](#) pour connaître les dépenses admissibles.

PROCÉDURE À SUIVRE

1. Soumettre le **formulaire de candidature**, le curriculum vitae du ou de la responsable du projet et la demande de financement au plus tard le **22 mars 2021 à 17 h** à l'adresse : info@rqcp.ca.

Les résultats seront communiqués aux lauréats et lauréates le 31 mars 2021.